

2.13 Conservation et efficacité

Avec la mise en valeur des ressources pétrolières canadiennes et le remplacement du pétrole importé par des ressources intérieures, y compris les énergies renouvelables, les points clés du Programme énergétique national et des stratégies énergétiques de tous les gouvernements provinciaux sont la conservation et l'amélioration de l'efficacité. L'accent y est mis sur la conservation du pétrole, particulièrement dans les provinces de l'Est, mais les programmes ne se limitent pas à un produit donné. On encourage de plus l'optimisation dans l'utilisation de toutes les formes d'énergie.

Le profil de la demande énergétique au Canada évolue à mesure que les entreprises et les particuliers réagissent à la hausse incessante des prix. Ainsi, on adopte des voitures plus efficaces et le rendement industriel en termes d'énergie dépensée par dollar/produits augmente de façon appréciable depuis quelques années. Les programmes gouvernementaux peuvent encourager cette nouvelle attitude et aider à surmonter certains obstacles à l'efficacité énergétique que pose le marché. Nombre de ces programmes chevauchent, dans une certaine mesure, ceux qui visent à stimuler l'utilisation des énergies renouvelables: par exemple, le recours de plus en plus fréquent aux déchets comme source d'énergie est en même temps une mesure de conservation et une utilisation de l'énergie renouvelable, puisqu'il met en cause la biomasse. Une meilleure conception des immeubles incorporera normalement l'utilisation de l'énergie solaire passive pour le chauffage ou la climatisation.

Tous les gouvernements provinciaux du Canada, à l'instar du gouvernement fédéral, ont des programmes de conservation qui comportent, entre autres mesures, la diffusion de l'information dans le but de sensibiliser le public, des subventions directes ou autres mesures d'encouragement pour supprimer les obstacles aux immobilisations ou augmenter le rendement des capitaux, des mesures fiscales, la réglementation, l'abolition des antistimulants à l'efficacité, des travaux de recherche et de développement, la démonstration des techniques et des exemples internes.

Voici les principaux programmes de conservation (autres que l'aide à la R-D) du gouvernement fédéral:

A. Construction

- i) Le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes prévoit des subventions aux propriétaires pour qu'ils améliorent l'efficacité énergétique de leurs maisons par l'ajout de matériel isolant et d'autres mesures;
- ii) un programme d'amélioration axé sur un rendement maximal et en vertu duquel la subvention au remplacement du pétrole pourrait servir, dans certaines régions du pays, à d'autres mesures de conservation;